Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association

Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 21 (1949)

Heft: 10

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Eppenyes!

Il n'y a certainement aucun sol qui souffre autant de la circulation que celui d'un wagon de chemin de fer de 3ième classe. Siles chemins de fer fédéraux et quantité d'autres entreprises de transports ont recours au linoléum GIU-BIASCO, c'est parce que ce linoléum s'est révélé extrêmement durable. Il n'a pas seulement fait ses preuves comme revêtement de sol des moyens de transport, mais il est aussi utilisé pour le revêtement des parois, car il est peu sensible aux chocs, en outre, il est lavable.

Ces faits décideront l'architecte à employer le linoléum aussi pour les locaux très fréquentés tels que: les bâtiments scolaires, publics et administratifs.



LES MAISONS DE LA BRANCHE VOUS RENSEIGNERONT GRATUITEMENT

Informations

Association suisse pour le Plan d'aménagement national

Le Comité directeur de l'Association suisse pour le Plan d'aménagement national s'est occupé, après audition de ses commissions techniques, du projet de la loi fédérale pour favoriser le développement de l'agriculture et le maintien de la classe paysanne.

Ayant à cœur le bon développement futur de notre pays, il est arrivé à la conception décrite dans la résolution suivante:

Résolution

Résolution

Les pourparlers qui, jusqu'à présent, eurent lieu au sujet du projet de loi fédérale sur la conservation des biens fonciers ruraux, démontrent clairement qu'il existe, d'une part, une volonté nette de conserver intactes, aussi largement que possible, les surfaces agricoles cultivées mais que, d'autre part, il y a beaucoup d'hésitation sur la voie à suivre pour arriver à ce but. L'Association pour le Plan d'aménagement national se préoccupe de ce que la terre de culture ne soit plus morcelée à l'avenir à des fins de construction, et abandonnée à un aménagement arbitraire des agglomérations, ce qui nuirait autant à une exploitation agricole rationnelle qu'à un plan d'aménagement réglant les autres genres d'exploitation du sol. L'Association pour le Plan d'aménagement national ose espérer que la législation sur la propriété foncière paysanne fera une nette démarcation, temsur la propriété foncière paysanne fera une nette démarcation, tem-porairement limitée selon les circonstances, entre les terrains à exploi tation agricole et ceux destinés à la construction. Une telle délimi-tation est nécessaire pour assurer l'intégrité du sol qui est à la base tation est nécessaire pour assurer l'intégrité du sol qui est à la base d'une classe paysanne viable, pour arriver à une exploitation raisonnable et pour éviter que les terrains de culture ruraux ne soient morcelés par des lotissements intercalés au hasard. Tant que le sol est censé tant bien que mal être terrain de construction, la surenchère pour certains lots ne peut être empêchée. C'est pourquoi la vente de terrains pour des fins non agricoles est à faire dépendre de ce que ceux-ci soient désignés, dans un plan communal autorisé par une instance compétente, comme étant situés en dehors de la zone agricole. Ce n'est qu'ainsi que l'on peut éviter que certaines ventes de terrain puissent nuire à l'agriculture, tant au point de vue unité qu'étendue des entreprises, rendant plus difficile l'exploitation du sol ou encore ayant une action défavorable quant aux prix pour la conservation des biens ruraux environnants.»

Zurich, le 1er septembre 1949.

Nettoyeurs professionnels du bâtiment et de la vitrine

Que de fois les propriétaires d'immeubles, les architectes et les gérances ont-ils eu des doléances à formuler lorsqu'ils étaient appelés à faire exécuter des travaux de nettoyage après construction ou transformation d'immeubles, ou travaux d'entretien.

La plupart du temps, ils recevaient des offres de personnes s'intitulant «nettoyeurs», à des prix défiant toute concurrence, et qui, en employant des acides ou produits nocifs, faisaient plus de dégâts que de pattoyage que entretien.

que de nettoyage ou entretien.

Pour remédier à cette situation, le Groupement des nettoyeurs professionnels du bâtiment et de la vitrine a organisé, à Lausanne, un cours de perfectionnement du 27 juin au 25 juillet 1949. Ce cours s'est terminé par un examen qu'ont subi avec succès :

> MM. Blanc Emile, Cœndet Emile, Faucherre Robert Hofer Pierre,

Jayet Charles, May Paul, Romailler Henri, Ruchet Paul.

Nous ne pouvons que féliciter ces patrons nettoyeurs qui œuvrent ainsi au développement de la formation professionnelle et souhaiter que de telles actions se poursuivent.

Le linoléum au Comptoir

La S. A. du Linoléum Giubiasco — dont le stand avait déjà été très remarqué à Bâle — exposait également au Comptoir de Lausanne. Elle n'entendait pas seulement y montrer les multiples propriétés du linoléum comme matériau de construction, mais surtout prouver aux entrepreneurs et propriétaires que cette matière est aussi chie que pratique. Le linoléum de Giubiasco doit à ses qualités une réputation qui s'étend bien au-delà de nos frontières. Il est hygiénique, réfractaire aux bactéries, chaud, insonore, non glissant, se pose sans joints et est très facile à entretenir.

Dans la série des Ombrés de particulièrement bon goût, on pouvait voir au Comptoir un Super-Ombré à damier ton sur ton ou de teintes contrastantes. Ce linoléum, comme tous ceux de Giubiasco, est teint dans la masse et le dessin existe dans toute l'épaisseur. Mais lors de la fabrication, il est assemblé en plaques qui ont chacune leur structure propre. Il a, de ce fait, un caractère artisanal.

L'acheteur peut choisir selon ses goûts des dessins clairs ou foncés, des teintes lumineuses et créer ainsi d'heureux contrastes entre les différentes pièces.

L'aménagement du stand était fort bien agencé et surtout instructif.

L'aménagement du stand était fort bien agencé et surtout instructif. En outre, de séduisants prospectus en couleurs, traitant de l'emploi du linoléum pour les chambres, la cuisine et la salle de bain, ont été distribués au public.